

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE en didactique (langues, cultures)

Marie Berchoud
Professeure des universités

Cours et TD, partie 2/3

Ce cours a été donné à l'université de Bourgogne, aux niveaux Master FLE-DDL-SDL, en cours à distance du CFOAD, de 2005 à 2012. Voici sa dernière version, modifiée pour l'actualiser et la différencier des versions antérieures © Marie Berchoud

Aux étudiants

Vous trouverez dans ce fascicule d'abord des réponses à vos questions les plus fréquemment posées dans vos fiches-réponses au questionnaire, en plus des réponses individuelles, puis,

- La suite du cours (cf. sommaire page suivante) ;
- Des fiches de réflexion sur vos façons de faire... et de vous améliorer ;
- Un travail facultatif d'entraînement à l'analyse et à la réflexion
- La correction du travail auto-correctif n° 1 ;
- Le sujet du travail auto-correctif n° 2.

Voilà de quoi ne pas vous ennuyer (!) et aussi trouver des réponses, tout en faisant évoluer votre questionnement sur la recherche, en particulier la vôtre, aujourd'hui et plus tard.

SOMMAIRE

Présentation

Réponse à la question du fascicule 1 (analyse d'un extrait Wikipedia)

Les liens entre recherche et recherche documentaire

I – POUR MENER UNE RECHERCHE : RÉFLÉCHIR, ET AUSSI SE DOCUMENTER

1.1. Rappels et définition

1.2. Recherche et documentation : pour des interactions productives

1.3. De la recherche à la recherche de documentation : un parcours

1.4. Établir un programme de recherche et de documentation

1.5. Trouver la « bonne » position énonciative

II – MIEUX CONNAÎTRE LES LIEUX ET OUTILS DE RECHERCHE ET MIEUX S'Y REPERER

2.1. Les bibliothèques et leurs outils

2.2 Livres et revues

2.3. Internet

Tableau des principaux sites internet des catalogues des bibliothèques

Annexes

Proposition de travail supplémentaire + corrigé

Corrigé du travail auto-correctif n° 1

Présentation

1. Les réponses récurrentes au questionnaire d'évaluation initiale, montrent que la difficulté la plus souvent évoquée est « comment mieux s'organiser ? ». Ma réponse à chacun, selon son profil et la manière dont la question était formulée, a évoqué deux grands domaines à co-ordonner (= mettre en ordre, en harmonie et en efficacité) :

- L'énoncé de ce qui vous est demandé (à lire et analyser précisément) : le plus souvent, c'est un mémoire, avec une thématique et une problématique à définir, dans un champ disciplinaire à préciser ; cela va dépendre de...

- Votre parcours et vos caractéristiques : avez-vous ou non l'expérience de l'enseignement ? Celle-ci peut vous aider à formuler un thème, à définir une question-problème, à charge ensuite de repérer son ancrage disciplinaire. Si vous n'avez pas encore d'expérience d'enseignement, prenez appui sur vos travaux précédents et sur votre expérience d'apprenant, en langue, mais aussi plus largement à l'école et à l'université. Cela vous montrera vos points forts et vos points faibles : si vous avez du mal à cerner un thème, puis à formuler une problématique, alors choisissez dans le champ didactique un thème qui vous parle (analyse de besoins, aide à l'autonomie de l'apprenant, lien entre langue et culture, évaluation, etc. – voir dans les dictionnaires de didactique par exemple) et commencez à lire afin de trouver quel peut être « votre » sujet. N'oubliez pas de prendre quelques notes après votre lecture (après : cela vous oblige à une lecture attentive et nécessairement synthétique, organisée autour de votre préoccupation : en quoi ça peut me concerner ?)

Une autre question importante est : comment transférer ce que j'ai appris lors d'une recherche en... (par exemple) civilisation britannique, littérature française, sciences de l'éducation, dans le champ de la didactique des langues ?

- Premier point : il importe de toujours *mettre en contexte* votre questionnement, et *le situer* concrètement, car le champ didactique est moins pré-défini ou formaté que le champ littéraire ou civilisationnel d'une langue ou d'une aire culturelle.

- Second point : repérer de quelles *notions* (ex. : langue, langue maternelle, etc.) vous avez besoin et de *quelles disciplines ou sous-disciplines* (ex. : sociolinguistique, analyse conversationnelle, psycholinguistique, etc.) car la didactique des langues est un carrefour dans lequel vous devez organiser la circulation pour y établir votre recherche

C'est sur ces bases que vous pourrez préciser votre questionnement et installer une problématique de recherche, dont le but est : tracer un chemin vers la résolution de la question de recherche posée. C'est pourquoi une problématique n'est pas une formulation à laquelle on peut répondre par OUI / NON (car là il n'y a rien à faire) mais une formulation de type « Dans quelle mesure... ? » ou « Comment peut-on... ? » qui vous offre la possibilité de ce chemin qu'est votre recherche. Ne jamais oublier que dans le mot « méthode » il y a le chemin – (*h*)odos en grec.

2. L'utilité de la recherche documentaire pour une activité universitaire et/ou un activité de recherche en général a été montrée dans le fascicule 1/3 ; nous avons vu qu'elle supposait chez la personne qui s'y engage, d'une part une attitude intellectuelle ouverte à l'élaboration d'un parcours de travail personnel, et d'autre part une connaissance minimum des sources possibles.

Il s'agit en effet de savoir :

- quoi chercher ;
- dans quel but et pour quelle finalité (pour quoi et pourquoi) ;
- où chercher.
- et enfin, en arrière-plan, comment se positionner en recherche ; en d'autres termes, plus précis, quelle est la « bonne » position énonciative du chercheur.

Il s'agit aussi de devenir capable d'observer et d'évaluer des données trouvées afin de ne pas prendre pour argent comptant tout apport écrit extérieur à vous (« c'est écrit, je l'ai lu sur... le journal / un livre / internet, donc c'est vrai »), mais au contraire de rester dans une vigilance critique et créatrice.

Dans le fascicule 1, vous avez pu exercer votre sagacité et avoir un œil critique ! Regardez ci-dessous le corrigé.

Réponse à la question du fascicule 1 (analyse d'un extrait Wikipedia)

Voici tout de suite un exemple pour vous exercer : dans cet extrait de wikipedia (la 1^{re} phrase de l'onglet « politique linguistique »), j'ai placé en grisé quelques mots. Essayez de dire pourquoi, et d'abord lisez :

« La **politique linguistique de la France** se réfère à diverses politiques menées par la France en matière linguistique. Depuis **1992**, le **français** est l'unique **langue officielle** en **France**¹. La **politique linguistique** de la France repose donc sur le **monolinguisme** d'**État** ».

Alors, qu'est-ce qui n'allait pas ?

- « se réfère à » n'est pas une formulation assez précise, de même que « diverses politiques » ; on se demande depuis quand (depuis le XXe siècle, puisque la notion de politique culturelle date de l'après-guerre ? ou depuis la Révolution française, puisqu'il y a eu l'enquête de l'abbé Grégoire et l'éradication des patois... ou avant encore ?)
- « depuis 1992 » et « monolinguisme d'État » : Une durée de 20 ans suffirait à définir la politique linguistique de la France ?! En réalité, le français n'a été placé dans la Constitution que depuis 1992 (et la fameuse Charte européenne des langues régionales que la France n'a ratifiée que très partiellement, d'où cette modification de la Constitution ensuite). On voit là, en plus que le « donc » est vraiment risible ! La dernière phrase parle d'une notion toujours pas définie, mais avec des sous-entendus selon lesquels ce sont les États qui une politique linguistique. En fait, les choses sont un peu plus complexes, là encore.

Vous voyez donc l'importance de bien définir une notion, et aussi l'intérêt d'avoir un œil critique sur ce qu'on lit, au lieu de récupérer d'un clic n'importe quoi et de la paraphraser ou citer.

Dans ce fascicule, nous allons aborder plus précisément les activités de recherche et de documentation dans leurs liens entre elles.

Puis nous nous intéresserons au processus de recherche du point de vue de la personne concernée :

- élaboration du questionnement,
- du plan d'observation,
- des méthodes
- et connaissance des sources,

Cela incluant l'évaluation des documents trouvés en eux-mêmes (qualité, fiabilité) et au regard de vos besoins.

Le fascicule 3/3 complètera le panorama en allant encore plus précisément dans certains domaines de recherche, de sélection, de lecture.

I – POUR MENER UNE RECHERCHE : RÉFLÉCHIR ET AUSSI SE DOCUMENTER

Précisons tout de suite : se documenter n'évite pas de réfléchir car on ne bâtit pas une recherche en compilant des sources diverses ; réfléchir se fait en dialoguant avec autrui, son directeur de recherche, mais aussi les livres et documents (ce sont des « autrui » de papier ou d'écran) ; enfin il faut distinguer bien ce qui est de vous, et pas de vous, car, si internet permet l'accès à beaucoup de sources diverses, celles-ci doivent être lues attentivement, comprises et évaluées, mais non recopiées. Désormais un logiciel anti-plagiat permet aux professeurs de savoir immédiatement si un étudiant a recopié sur internet et quoi et selon quel pourcentage. Il faut le dire clairement, car il semble que certains étudiants n'aient pas encore bien saisi.

Venons-en maintenant plus précisément aux liens entre recherche et documentation, ils sont nombreux, et c'est vous qui les organisez selon votre sujet, vos besoins et votre parcours personnel.

1.1. Rappels et définition

Qu'est-ce que la recherche ? La recherche, une recherche : ces termes sont fréquents dans nos usages. Les uns recherchent leurs origines (recherche généalogique), d'autres recherchent les causes d'une situation, d'un mal (recherche-diagnostic, par exemple médicale), d'autres encore cherchent leur voie (recherche-orientation), etc., etc. On assiste à une focalisation de l'intérêt de la personne sur un objectif à atteindre : « je voudrais savoir qui.../ comment... / pourquoi / où.../ pour quoi faire...) ; et la tâche s'apparente à un problème à résoudre, voire une enquête à mener.

En outre, on remarque que, selon l'article qui précède le nom, ce nom « recherche » prend un aspect plutôt structurel ou plutôt conjoncturel :

- « Il fait de la recherche, c'est son travail (et/ou sa passion) » ; (aspect structurel)
- « il fait une recherche généalogique sur ses ancêtres émigrants »
- « il recherche le métier qui lui conviendra et les moyens d'y parvenir »
(aspects conjoncturels de la recherche – en général : l'objectif)
- « je fais une recherche sur tel moteur de recherche, ou dans tel fichier de bibliothèque ». (aspects conjoncturels de la recherche – en particulier : quelques moyens ; car il y a aussi la réflexion par déduction et par mise en relation des éléments du problème, l'analyse des données recueillies, la coordination des résultats...)

Voyons les emplois variés du mot « recherche » :

- (1) “ Faire une recherche (sur / dans / à propos de / pour)” ;
- (2) “ être en recherche ” (sans complément, verbe employé intransitivement), d’om un aspect fondamental, essentiel voire ontologique (la recherche du sens de la vie, la recherche d’on ne sait quoi qui apporterait l’apaisement, etc.)
- (3) “ être en recherche de”, par exemple en recherche d’emploi ;
- (4) “ être à la recherche (de), par exemple de ses origines, de tel objet (précieux ou vu comme tel)... ou du temps perdu ;
- (5) “ faire des recherches (sur)”, par exemple sur le génome humain, ou sur l’échec scolaire ;
- (6) “ faire de la recherche (en)”, par exemple en médecine, en sciences du langage ;

Le langage dit bien que toutes ces activités sont distinctes, même si elle sont sans aucun doute parentes, leur unité provenant de ce terme “ recherche ”, dont le sens est parfois large. Dans tous les cas, un manque est à combler, manque de connaissance, manque de réponse à une question, manque d’un objet, d’une personne ; donc, un objectif en ce sens est poursuivi. Et des méthodes variées sont employées.

En (1), nous pouvons tout à la fois dire “ je fais une recherche sur internet (ou dans telle encyclopédie), sur ma famille, sur ce film...etc. ”, et nous parlons tantôt du moyen et tantôt de l’objet de recherche. En (2), nous nous situons dans une perspective de développement personnel et/ou professionnel. En (3), nous nous plaçons sur la même ligne que le détective privé ou l’enquêteur, ou encore le bibliophile, l’amateur de tel ou tel objet rare et précieux. En (4), notre perspective est proche de celle de (2), quelque chose comme une quête ; en (5) elle est davantage globale, systématique, autour d’un thème, ou à une discipline du savoir ; cette dernière interprétation s’applique aussi au cas (6).

Ce qui précède met l’accent sur le fait que la recherche se situe à un confluent, celui...

- de la personne ;
- de son objet
- du territoire de celui-ci (par ex. : une discipline / plusieurs) ;
- du ou des moyens possibles pour trouver.

Nous allons commencer par nous intéresser aux derniers points de cette liste, et, pour finir nous reviendrons à la personne.

On notera pourtant qu’une interprétation n’est pas exclusive d’une autre. Par exemple : un étudiant peut tout à fait relier un centre d’intérêt, un questionnement d’ordre personnel à une question plus spécifiquement reliée à la discipline dans laquelle il s’inscrit.

Un chercheur aussi, et même, c'est ainsi que cela fonctionne le mieux car la motivation, l'énergie sont là, bien vivantes. Et c'est à partir d'un questionnement personnel que l'on apprend le mieux à faire une recherche.

Ainsi ont fait des gens aussi différents qu'Albert Einstein¹, le linguiste André Martinet (qui a commencé par étudier le dialecte savoyard de son enfance et a développé la phonologie sur des bases différentielles à partir de là), ou encore Crick et Watson, les découvreurs de la double hélice de l'ADN, qui sur les trois équipes engagées sur le projet, étaient les seuls à chercher seulement à titre de hobby sans aucun financement.

Pour résumer, on dira qu'il importe de ne pas en rester à la sphère personnelle, car on tourne en rond ; mais de ne pas non plus la nier, car la recherche est alors pur jeu intellectuel, dénué d'investissement et d'énergie personnels.

La documentation, et son corollaire, la recherche documentaire viennent se placer dans ce cadre plus général de la recherche et se colorent selon le sens attribué au terme « recherche » : cela va de la source instrumentalisée (aller chercher un horaire de train sur SNCF) à la relation quasi-humaine avec un auteur.

C'est pourquoi la documentation peut être considérée comme la voix des autres qu'on laisse entrer dans notre univers. Il faut alors sélectionner les entrants selon que...

- ces entrants ont à nous rendre un service spécifique, partiel, non durable (par exemple, on cherche une référence précise de livre, ou on veut vérifier l'exactitude d'une citation) ;
- ces entrants introduisent une relation de fidélisation, de plus longue durée (certains sites internet, certains auteurs ou journaux...) ;
- ils peuvent même nous détourner de notre projet originel.

Et c'est là un danger : à lire et consulter de façon trop large, on perd de vue son objectif, son questionnement, on se fait dérouter (au sens propre). Certains changements de cap peuvent être féconds, mais à condition de les évaluer, eux et leur impact. Souvent, en effet, un auteur, une idée nous séduisent et nous apparaissent comme miraculeux. Mener une recherche consiste aussi à faire comme Ulysse, à résister à ce chant des sirènes !

Les deux activités, recherche et documentation sont étroitement coordonnées, à toutes les étapes d'un projet, de la conception, à la rédaction finale.

Nous allons voir comment formuler une question de recherche et ensuite comment faire votre recherche.

¹ On peut lire d'Einstein, sur ce point, son autobiographie, *Motiv der Forschung* (pour les germanistes), traduite en français dans les années cinquante, qui était épuisée depuis longtemps et que *Le Monde* vient de republier en cet automne 2009 dans un volume titré *Comment je vois le monde*. Ce texte est également repris dans les ouvrages de l'épistémologue d'Oxford Gerald HOLTON (traduit chez Gallimard et aux PUF) : *L'invention scientifique* ; *L'imagination scientifique*.

D'abord, entre recherche "tout court" et recherche documentaire, le lien est d'évidence, c'est la relation entre "moi-je" et "autrui" : dans les livres et documents, ces absents-présents si précieux, vous cherchez des réponses, des stimulations, des ouvertures, que seul vous ne sauriez suffire à donner ou à découvrir. Recherche et documentation sont coordonnées à un niveau spontané (le vôtre) tout d'abord : quand on cherche, c'est "quelque chose" et on le cherche forcément "quelque part" puisque ce ne peut être partout. Parfois on s'agite beaucoup, ici, là, ailleurs et retour, sans être forcément efficace.

Alors, tout le travail de mise en ordre (nous pouvons dire aussi : de mise en efficacité) de la recherche va consister à faire vivre ce premier temps et ce premier désir de savoir, spontanés. Ils seront développés en deçà et au-delà : d'une part les racines de cette recherche, attentes, espoirs et motivations, dont nous avons déjà parlé dans le fascicule 1/3 ; d'autre part ses perspectives, ses objectifs.

Ainsi, les interactions entre recherche et (besoin de) documentation peuvent se décliner selon un calendrier prévisionnel, qui va du premier mouvement à la réalisation d'un projet formé et devenu un véritable objectif. Cela posé, un parcours peut s'ébaucher. Nous allons détailler l'ensemble.

1.2. Recherche et documentation : pour des interactions productives

A. Un projet... de qui ? Formé comment ?

La recherche se forme selon deux cas possibles, en un choix plus ou moins libre. Soit vous avez choisi vous-même et/ou en accord avec un enseignant, soit vous avez choisi seul, à charge ensuite de justifier votre choix vis-à-vis d'autrui (et de vous-même aussi, mais cela ne dépend que de vous).

→1^{er} constat : quand votre choix est dialogué avec quelqu'un qui puisse vous guider, poser un regard extérieur sur vous et vos centres d'intérêt, il vous semble sans doute que ces procédures ralentissent, voire brident votre élan (certains piaffent d'impatience !) ; mais l'avantage est justement ce regard extérieur, qui vous convie à "objectiver" votre projet, selon le mot de Bourdieu. Objectiver, c'est dévoiler au grand jour, rendre public : un sentiment de perte, peut-être, quant à l'élan et l'authenticité qui vous sont propres, mais aussi le passage indispensable pour ne pas en rester à des velléités plus ou moins durables. C'est transformer un désir en projet, et s'essayer à mesurer les étapes vers une réalisation.

→ *Comment objectiver ?*

Reformulons la question en d'autres termes, plus quotidiens : comment amener votre envie, ce qui vous tient, l'idée qui rôde en vous, " sur le tapis " ou comment mettre " cartes sur table " ? En parler, bien sûr, à qui pourra vous orienter, ou vous faire les " bonnes " remarques, celles venues du bon sens et du bon sens d'autrui. Ou alors (et aussi), allier retour aux origines et description : écrire et réécrire votre idée, repérer les auteurs, les situations, les textes qui vous semblent dans la ligne de cette idée ou de ce désir.

Par exemple

Vous avez une vague idée, qui vous est agréable, celle de faire une recherche sur *la relation entre la langue, la culture d'origine et l'éducation des enfants*. Soit. Est-ce pour enseigner plus tard le français précoce aux enfants ? Est-ce pour interroger votre propre rapport aux langues et cultures ? Peut-être est-ce aussi pour vos enfants (présents ou à venir) si votre couple est un couple mixte ?

Mais il est fort possible que toutes ces raisons soient vôtres, et d'autres encore, le souvenir de tel stage, tel voyage, tel cours, etc. Pour progresser dans la construction de votre projet et pouvoir ainsi savoir quoi chercher, puis où, il vous appartient de dresser la cartographie de cet ensemble de raisons et constats d'une part, et d'autre part de formuler ce que vous voudriez trouver plus particulièrement (" éducation " = ? ; où ? à quelle époque ? dans quelle catégorie sociale ?). Construire un projet, vous l'aurez compris, c'est d'abord le formuler avec des mots, et éventuellement des schémas.

B. Formuler le projet pour aller vers sa mise en œuvre : des stratégies de réflexion, dialogue, lecture et documentation

Formuler un projet, cela revient à formuler des *mots-clés* pour la recherche documentaire, laquelle est l'un des versants concrets de la recherche tout court (l'autre étant la réflexion, dont le caractère concret saute moins aux yeux) ; et même plus, cela revient à s'efforcer sans cesse de préciser ces mots-clés, pour éviter des réponses trop nombreuses, entre lesquelles vous n'auriez pas possibilité de trier, sauf à lire ces réponses une à une. Nous parlons ici aussi bien d'un fichier-papier que d'un fichier informatisé de bibliothèque doté d'un moteur de recherche, ou encore d'internet.

→ Si vous cherchez à " éducation ", pour reprendre l'exemple précédent, vous obtiendrez plusieurs milliers, voire plusieurs millions de réponses. Quelle richesse... mais aussi quel embarras ! Il faut pouvoir supporter d'être riche, donc apprendre à gérer sa fortune.... Que faire, dans le cas qui vous occupe ? à " éducation ", il faut adjoindre un adjectif, ou un nom de pays, de civilisation, ou encore une époque.

Dans certains moteurs de recherche (certains sites, tel www.legifrance.gouv.fr, le site des textes officiels français et européens, certaines bibliothèques), vous pouvez même choisir d'exclure tel ou tel terme : dans notre cas, vous pourriez choisir d'exclure

l'adjectif " comparée ", si l'éducation comparée ne vous intéresse pas. Mais avant, il faut déjà savoir ce que c'est, et qu'il s'agit de comparaison à un niveau supra-individuel (le plus souvent, sont comparés des systèmes éducatifs).

Formuler un projet de recherche, cela peut se faire aussi par des lectures buissonnières, ce que les Anglo-saxons appellent le *browsing* (" fait de brouter "), la cueillette ici et là au gré de son inspiration, au fil de ses pas dans la bibliothèque ou la librairie, en fonctionnant par association d'idées, de sensations, de souvenirs, de mots. Mais le mieux est encore d'allier les deux façons de faire : il y a un temps pour errer et un temps pour synthétiser.

C. Vérifier, équilibrer, compléter la réflexion / les données relevées

Comme ce sous-titre apparaît peu engageant ! Pourtant, il résume une nécessité, celle d'équilibrer votre réflexion et votre recherche - recherche " tout court " et recherche documentaire - en y installant des contrepoids en vue de rester en équilibre, tout simplement.

À la place de contrepoids, si ce terme ne vous parle pas, vous pouvez dire " principe de réalité " ; le terme est venu de Freud, et il a été souvent repris ; citons par exemple le sociologue Jean-Claude Passeron lorsqu'il explique que l'histoire (en tant que remise en contexte spatio-temporel) est le principe de réalité de la sociologie². Cela évite de s'engager à corps perdu dans ses défauts favoris, et permet également d'anticiper sur les objections et critiques en les formulant soi-même.

→ Pour reprendre le cas cité précédemment, travailler (réfléchir, lire) autour de ce qu'est l' " éducation " des enfants selon telle langue, telle culture dans la cellule familiale, cela ne doit pas vous empêcher d'aller voir à un niveau plus large, celui de la nation, de l'État (textes officiels), de l'école, ou, à l'inverse, à un niveau plus étroit, celui de l'individu (si la question a un sens dans l'univers culturel et linguistique considéré ; et sinon, il convient de se demander pourquoi).

Ainsi, vous pouvez vous donner les moyens de comparer (infirmer, confirmer des lectures, des récurrences, des résultats d'enquête).

Lorsque vous avez fait tout cela, à votre façon, de manière plus ou moins organisée, en vous efforçant toutefois d'alterner intuition et déduction, focalisation précise et ratissage large, vous êtes mûr pour construire votre questionnement, autour d'un objet, dans une discipline et selon vous (donc, les limites de la discipline seront forcément interrogées).

² Dans *Le raisonnement sociologique (l'espace non-popperien du raisonnement naturel)*, aux éditions Nathan, en 1991, page 27.

Vous voyez donc qu'il n'y a pas de vraie recherche sans engagement de la personne : les motivations personnelles élaborées en projet construit et menées avec une méthodologie précise font les meilleures recherches, ancrées, précises, vivantes.

Et maintenant, intéressez-vous un peu... à vous !

→ **C'est à vous : fiche de réflexion**

A. Un projet de recherche : si je suis ou je rentre « en recherche », je m'intéresse à.....

Si je me mets à faire « de la recherche » pour ce Master, je me verrais bien chercher sur.....

B. Des stratégies : je vais aller au-delà de mes goûts et inclinations, mais sans les trahir (car ce sont eux qui me donnent l'énergie et la motivation pour avancer), donc je cherche mon domaine d'excellence, dans un remue-méninges par écrit :.....

C. Des vérifications pour arriver à l'équilibre entre mes goûts, mes besoins, mes limites et mes intérêts (à tous les sens du terme) : je discute avec mes amis, ma famille, et sur le forum de la fac sur les points suivants :.....

Autres remarques et notes :

1.2. De la recherche à la recherche de documentation : un parcours

A. Un questionnement de départ à élaborer : la problématique

Au départ, il y a une question, la vôtre. Mais elle n'apparaît pas d'emblée comme telle, c'est même assez rare. Il vous faut donc la construire afin de faire en sorte que vous puissiez aller du connu vers l'inconnu au lieu de piétiner dans vos représentations et certitudes. En effet, le but n'est pas de valider ce que vous croyez savoir, vos évidences, mais de mettre en forme des hypothèses, des intuitions nées de l'observation et de l'expérience de manière à en tester la pertinence et à en mesurer la validité (jusqu'où ? pour qui ? comment ?)

Si la problématique se décline chez vous en affirmation, voire en certitude : " je suis sûre(e) que... !", prenez une première précaution, transformez cette formulation initiale en " je voudrais montrer que... ". Parce que si vous êtes sûr(e), à quoi bon chercher ? Pour convaincre le voisin, la famille, la terre entière ?

Chez d'autres personnes, la question de départ se loge telle un fantôme, une pensée sans parole, ou seulement des bribes, faites de mots qui sonnent, interpellent ou apaisent (par exemple " identité ", ou " développement "); si on n'y prend garde ces mots forts, qui semblent être des réponses toutes faites et authentiques, sont lourds de questions – qu'il vous appartient évidemment de dégager et formuler.

Vous le voyez, le questionnement n'est pas un donné, mais un construit. Et lorsqu'on a réussi à dire en une phrase ce qu'on cherche (" je voudrais montrer que... "), alors l'objectivation est effectuée le parcours de recherche à l'extérieur peut véritablement commencer. Ce parcours comporte un objet, qui apparaîtra dans le titre et qui se réfère à une discipline (pour nous, majoritairement, les sciences du langage) et à un mode de traitement des données issues du réel social et des documents (traitement statistique, par ex., ou analytique selon tel ou tel modèle, telle ou telle référence théorique).

Nous voilà loin de la recherche documentaire ? Vous allez voir que non.

B. Un objet de recherche...formé à partir d'un point de vue

L'objet de recherche n'est pas forcément un ensemble de données stables ; le plus souvent, en particulier dans nos champs de recherche en FLE et FLS, il est un souvent un ensemble de relations.

Comment repérer cela : très simplement, un objet se dit en un nom ou un verbe + éventuellement un ou des compléments ; un ensemble de relation se dit avec deux noms ou verbes et un ou des compléments.

Par exemple :

Un objet de recherche stable : «évaluation des effets des ateliers de lecture en CP »

Un ensemble de relations : «la part respective de la motivation et de l'aide extérieure dans les progrès en lecture »

Cela étant posé, les deux options sont en général imbriquées. En sciences humaines, un objet de recherche se définit et se délimite selon un point de vue, qu'il est essentiel de déterminer, qu'on soit lecteur ou scripteur en sciences humaines. Saussure dit même, au début de son *Cours de linguistique générale* : " en linguistique, il n'y a que des points de vue ".

→Comparez par exemple :

" l'éducation à la prise de parole pour les enfants au Japon actuellement "

et

" prise de parole personnelle et éducation des enfants au Japon actuellement "

Dans le premier cas, la prise de parole des enfants est l'objet central, dans le second cas, la prise de parole se place dans des interactions, des liens sociaux et familiaux.

Vous voyez aussi que le champ de recherche n'est pas exactement le même dans l'un et l'autre cas : dans le premier cas, vous irez plutôt voir du côté de l'acquisition du langage et de la langue ; dans le second cas, votre regard se portera autant de ce côté que de celui de l'analyse des interactions et de la conversation.

C. Un plan de recherche, c'est d'abord un " plan d'observation "... et de lectures

L'expression " plan d'observation " est empruntée à Gaston Bachelard³, qui parle aussi, avant Bourdieu de " méthode d'objectivation ". Celui-ci, philosophe qui commença par être vacataire (à l'époque on disait " surnuméraire ") à la Poste (anciennement les PTT), sait de quoi il parle, autant du côté concret, que sur le versant plus abstrait de la réalité. Voyons ce dont il s'agit, sans confondre, bien sûr, le plan de recherche, trace d'une planification, d'une organisation, avec un quelconque plan d'écrit universitaire (cela, c'est après).

La première étape est le repérage de ses schémas de pensée, de ses a priori personnels, selon lesquels chacun développe une pensée spontanée (cf. ci-dessus).

Ensuite viennent les premières lectures (organisées et buissonnières), prises de notes et discussions. Mais vient un moment où il faut transformer l'essai : on ne peut pas rester indéfiniment dans le virtuel, même si la séduction de cet infini des potentiels est certaine.

³ Dans *Le nouvel esprit scientifique*, aux PUF, Paris, 1984, page 27. Il parlait de l'expérimentation et de l'observation qui veulent être véritablement scientifiques.

Le plan de recherche (recherche “ tout court ” et recherche documentaire) s’élabore :

- Après un travail progressif de délimitation de l’objet, dans un champ et une discipline...

- choix de méthodes d’observation et de recueil de données,
- choix de concepts et d’auteurs

→ *lectures sur ces thèmes :*

. *méthodes* de sciences humaines, de sciences du langage, de sociolinguistique, de littérature...

. *élaboration ou reprise de concepts*, donc lecture d’auteurs de la ou les disciplines de référence.

- sélection de ce qui sera analysé, et décision quant à la manière de le faire → resserrement de la perspective, donc focaliser sur un petit nombre d’auteurs et d’ouvrages.

Mais cela intervient après un large balayage et des tris successifs, qui sont autant de marques de la progression de votre pensée et de votre travail de recherche.

→ **C’est à vous : fiche de réflexion**

A. De ma question de départ à ma problématique

- est-ce que la question que je pose peut être résolue (exclure toutes les questions sans réponse possible autre que OUI / NON !)

- ne peut-elle être mieux posée ? (ambiguïté, confusions...)

B. Mon objet de recherche :

- le formuler

- le placer en contexte et en histoire

- l'évaluer dans sa pertinence pour moi / pour le champ et la discipline

B. Mon plan de recherche :

- méthodes (y en a-t-il, lesquelles, bien définies, utiles ?)

- concepts et notions utiles (pas trop, ni trop peu, ni aucun)

-lectures faites et apports (à synthétiser)

Autres réflexions complémentaires utiles...
(ce qui reste à faire, par ex.)

.

1.4. Bien établir son programme de recherche et de documentation

Ce programme va tenir compte de votre recherche (questionnement, champ, disciplines convoquées, méthodes...), mais aussi de vous-mêmes, puisque c'est vous qui faites et personne d'autre. Et, en face de vous (et votre recherche), il y a autrui, pour vous donner des réponses si vous formulez bien les questions. Autrui : la documentation.

Entre ces deux pôles, à vous d'établir des relations riches et productives, pour vous permettre d'aller de l'avant. Faites-le d'abord en tenant compte des données du réel.

A. Relier vos besoins et vos possibilités

On l'a déjà vu, mais redisons-le sous une autre forme ! Formuler ses besoins, c'est préciser :

- son champ de recherche ;
- la discipline de référence et éventuellement les disciplines associées ;
- son questionnement
- son objet de recherche ;
- ses méthodes.

Ces données, une fois formulées, peuvent se convertir ainsi :

- le ou les classifications documentaires (cf. fascicule 1/3) selon la discipline et la sous-discipline. En d'autres termes, les n° de classement qui vous intéressent le plus.

→Exemples :

801 STA correspond à *Les genres littéraires*, Yves Stalloni ; vous repérez la classification en **8**, correspondant à la **littérature**. Ensuite, vous avez des sous-groupes, jusqu'à trois chiffres, éventuellement avec un point et deux chiffres au-delà, et/ou les premières lettres du nom de l'auteur.

302.2 LAH correspond à *L'invention de l'illettrisme*, Bernard Lahire ; vous repérez la classification en **3**, renvoyant aux **sciences sociales**, et les premières lettres du nom de l'auteur.

- Le ou les auteurs de référence, en lien avec la classification qui peut être la leur.

Remarque : vous voyez qu'un questionnement peut relever de plusieurs champs et de plusieurs disciplines.

Par exemple, en littérature, vous irez voir aussi dans la classe 9, celle des biographies. De même, la classe 3, des sciences sociales, est extrêmement large, puisqu'elle recouvre aussi bien l'économie que la sociologie.

Cela fait, voyez vos possibilités : quelle(s) bibliothèques ? Municipale, universitaire, spécialisée ? Il est bon d'aller regarder près de chez soi, on a parfois de bonnes surprises... qui dépendent de l'histoire de la bibliothèque et de ceux qui en sont responsables.

Il est de bon ton aujourd'hui d'imaginer qu'internet résout toutes les demandes documentaires : c'est souvent le cas, mais pas toujours ; et puis, il faut savoir ce que l'on cherche, comment et où chercher (cf. ci-dessous).

B. Inscrire la recherche dans le temps

Entre les ressources documentaires et vous, un dialogue est à établir. Ainsi :

Première étape

- d'abord *explorer les bibliothèques* à votre disposition et repérer ce qui peut vous intéresser (lieux, fichiers, postes de recherche sur catalogue informatisé ou CD-Rom de recherche documentaire) ;

- voir aussi *qui sont les bibliothécaires*, quelle aide éventuelle (aide technique, aide quant aux ouvrages et auteurs) ils peuvent vous apporter ;
- se préparer pour *être capable de parler de ce qu'on cherche* à l'une de ces personnes, qui n'est ni un enseignant ni un pair, et qui avec ses compétences de spécialité, peut vous guider.

Deuxième étape

- planifier votre recherche et vos lectures dans le temps : combien d'ouvrages, pour y chercher quoi, en combien de temps ;
- apprendre à distinguer les types d'ouvrage : fondamental (concepts, méthode) / d'apport sur un point précis / d'anecdotes, de témoignages / de méthode / encyclopédie et dictionnaire ;
- différencier aussi les types de lecture (nous verrons cela plus précisément en fascicule 3/3), écrémage, lecture intégrale, lecture sélective,... en fonction du type d'ouvrage et de ce que vous cherchez ;
- relier les apports de vos lectures entre eux et avec votre questionnement (nous en reparlerons aussi en fascicule 3/3).

Comme vous le constatez, vous avez à progresser entre analyse et synthèse, lecture

et intégration sélective, ordonnée, à votre travail personnel. Cette progression vous amène parfois à infléchir la direction prise initialement...

B. Savoir évoluer en fonction de ce que vous trouvez

En effet, il se peut que vos lectures, reliées à votre questionnement, vous amènent à reformuler, à poser le problème un peu différemment ; parfois même, vous vous apercevez que vous êtes dans une impasse. Alors, comme lors d'une promenade ou d'un voyage, il faut repartir en arrière, repérer là où les choses se sont gâtées : soit une erreur de votre part, soit le constat que vos formulations doivent être modifiées. Ce n'est pas un drame, cela arrive dans toute recherche et signifie que les ressources documentaires ont joué leur rôle d'ami, de guide qui alerte en cas de fausse route (avec votre aide, certes).

→ Exemple

Tel étudiant de Master désireux de travailler sur un auteur en littérature (c'était Joseph Delteil) uniquement du point de vue des sonorités choisies de la langue de l'auteur en vue de bâtir un dictionnaire des sonorités de cet auteur s'est aperçu, après quelques lectures, qu'il ne pouvait évacuer totalement le sens des textes, qu'il lui fallait choisir un corpus précis, dans une ou plusieurs œuvres et le relier à une problématique : ce corpus et le cadre d'une problématique limitaient fortement son désir de "grand œuvre"... mais lui permettaient en même temps de réaliser quelque chose.

→ **Réflexion personnelle** : là encore vous relierez...

- vos besoins en recherche,
- vos possibilités matérielles.

Ainsi, vous lirez et relirez utile.

1.5. Trouver la « bonne » position énonciative

C'est à vous de jouer, à présent ! Comment se positionner en recherche ? En d'autres termes, plus précis, quelle est la « bonne » position énonciative du chercheur – c'est-à-dire vous ? La position permettant de chercher (= construire de l'objectivité).

Cette question peut vous sembler anecdotique ou « intello », il n'en est rien. Bien se positionner est une préoccupation de tous les sportifs de bon niveau, des artistes et artisans, des ouvriers et créateurs. Donc, être à la juste place c'est éviter d'être inefficace, pas performant, et éviter de se tromper, de se blesser...

Comme nous l'avons vu au début de ce fascicule, un chercheur se situe dans une

discipline, il délimite un champ de questionnement, puis une problématique. Et là, il doit se situer :

- rester *observateur*, pourquoi pas ? Mais comment et à quelles conditions ? Et avec quelles limites ? (par exemple, si vous allez observer une classe de français, votre présence va modifier ce qui se passera dans cette classe). De là l'importance d'avoir réfléchi aux méthodes à employer pour résoudre votre problématique.

- et en fait, l'observation est *orientée par des choix* : quelles théories sous-jacentes, quelles représentations sont les vôtres ? Les Allemands appellent cela d'un mot juste la « théorie subjective ». Il vaut donc mieux que ces choix soient conscients : je me positionne en tant que : didacticien du FLE + (éventuellement) des méthodes en apports en.. ; sociologie, philosophie... (à votre choix).

- En outre, je me positionne en tant que *chercheur*, soit *dans une recherche-action*⁴ (impliquant un but d'amélioration d'une situation d'enseignement ou d'apprentissage), et là on est dans la définition de ce qu'est la didactique par Christian Puren ; soit dans une *recherche exploratoire* sur un contexte, des pratiques, selon une définition plus large de la didactique.

Ainsi, se soucier de sa position énonciative c'est pour chaque chercheur se demander :

- d'où je parle et je cherche (contexte, outils de réflexion et d'analyse, représentations...) ;
- quelles sont les zones éventuelles de flou, de contradiction, voire de tension entre ma recherche et mon vécu personnel / professionnel ?
- qu'est-ce qui est le mieux pour me mettre en état de trouver (éviter les non-dits, les ambiguïtés). Cela, c'est très important.

Par exemple, on ne peut être à la fois intervenant et observateur... et si on essaie de le faire, il faut trouver des conditions et des précautions qui permettront la validité des données recueillies. Et c'est pourtant la situation dans laquelle vous êtes souvent.

Autre exemple : il faut compter avec l'institution dans laquelle vous êtes, ses aspects de hiérarchie et de contraintes, sa culture interne (même si tout le monde se tutoie...).

Pour résumer et expérimenter cet effort vers la « bonne » position énonciative (quand vous en serez à définir un sujet de recherche, des méthodes...), vous pouvez remplir la fiche de réflexion suivante.

⁴

En ce cas, vous pouvez vous reporter au site www.recherche-action.fr, site très instructif pour vous

→ **Fiche de réflexion : ma position énonciative, bien la construire...**

1. Dans cette recherche je parle en tant que...sujet parlant situé (région, culture, etc. :

.....

et.....

sociologue,

philosophe

didacticien

..... (autre)

2. Mes représentations tournent autour des thèmes suivants...

- médias

- multimédia

- école

- littérature

- formation des enseignants

-.....

- relations internationales

- telle région du monde :

- mondialisation

- apprentissages

-.....

-.....

3. Ce que je pense sur ce thème peut se résumer dans la phrase suivante :

.....

.....

.....

4. Comment je raccorde ce qui précède à mon champ de recherche, ma question de recherche (devenue une problématique) et aux méthodes à choisir ?

.....
.....
.....

5. Que me reste-t-il à faire pour être en position de pouvoir construire de l'objectivité (= faire une recherche) ?

.....
.....
.....
.....

II - CONNAÎTRE LES LIEUX ET OUTILS DE RECHERCHE

Vous avez compris maintenant que les meilleurs outils de recherche documentaire ne sont rien sans la personne qui cherche et les efforts de celle-ci vers une position énonciative permettant de construire de l'objectivité (recueil de données, cadre théorique via les lectures, outils d'observation et d'interprétation...), et qu'il en va de même pour les lieux : si le chercheur n'a pas élaboré sa demande (son objet, son questionnement), alors y a fort à parier qu'il ou elle surfera longtemps, longtemps, et finira par se rabattre sur le document le plus voyant ou le plus alléchant, ce qui ne veut pas dire le plus fiable ni le plus adéquat. Donc déjà une recherche mal partie...

2.1. Les bibliothèques et leurs outils

A. Un lieu

Dans le fascicule 1/3, nous avons abordé la classification décimale, nous n'y reviendrons pas. Pour la recherche dans les rayons, lorsque les livres sont en consultation libre, le repérage des classifications et des lieux concrets est très utile.

Repérez aussi :

- les dictionnaires et encyclopédies ;
- les revues, en lisant celles qui vous intéressent ; si elles recèlent des volumes spécifiques de table des matières (somme le font les revues scientifiques), consultez-les et notez les n° éventuellement utiles pour vous ;
- les ouvrages importants pour vous ainsi que le nombre d'exemplaires à disposition ; dans certaines bibliothèques, il existe la distinction entre les " usuels " (codés U sur le dos de l'ouvrage, qui ne sortent pas, et les ouvrages pouvant être prêtés (codés P), ce qui permet au lecteur d'avoir toujours accès à ces ouvrages.

Il y a aussi les fichiers, par auteurs (ordre alphabétique), ou par thème (mots-clés) : telle est, en effet, la double logique de toute bibliothèque, un ordre alphabétique / un ordre par matières.

B. Deux logiques

L'ordre alphabétique n'est pas compliqué : il suffit de chercher la première lettre du nom de l'auteur, puis les suivantes, en faisant attention à l'orthographe (J/Y, C/K...) et aussi à la particule de, qui n'est pas prise en compte pour les noms issus de langues romanes (français, espagnol, portugais...), mais l'est pour les noms anglo-américains, belges et hollandais. Ainsi vous chercherez l'auteur français Michel de Certeau à C. Attention quand même aux sigles, parfois développés et parfois non.

Vous pouvez repérer aussi cet ordre alphabétique à l'intérieur d'une classe et sous-classe de la classification décimale universelle... mais ça ne veut pas dire que tous les ouvrages de cet auteur seront regroupés au même endroit !

Par exemple

Si vous cherchez les ouvrages du philosophe français Paul Ricoeur, vous pourrez trouver les uns en classe 8 (tel *Temps et récit*), les autres en classe 1 (tel *La mémoire, l'histoire, l'oubli*).

Cas particuliers :

- les ouvrages anonymes ou dont les auteurs sont nombreux (autre ou plus) sont classés avec tous les anonymes en début de fichier alphabétique, par ordre du premier mot du titre (article exclu) ;

- les collectivités publiques ou privées, les colloques et congrès sont désignés dans le fichier alphabétique soit par leur premier mot (congrès + thème), soit par le nom commun support : pour chercher *ministère de la Culture*, voir à *Culture* (ministère de la).

L'ordre thématique se décline de deux manières :

il est à l'origine du classement dans telle ou telle classe de la classification décimale universelle, comme le montre l'exemple ci-dessus.

Il permet de faire des recherches hors tout nom d'auteur dans le fichier papier comme dans le fichier informatisé.

Là encore, il convient de sélectionner le ou les mots-clés utiles, ni trop larges ni trop étroits ; ajoutons que l'appréciation portée dépend de la bibliothèque où vous vous trouvez : ainsi "didactique" sera trop large dans une bibliothèque universitaire, mais peut-être pas dans une bibliothèque municipale ; taper ce terme sur l'ordinateur sera même le moyen de repérer toutes les ressources existantes dans ce lieu, pour préciser la recherche sur ces bases.

Ajoutons qu'il faut, là encore, distinguer entre dictionnaires généraux (les dictionnaires spécialisés sont classés dans leur classe de référence) et encyclopédies (parfois thématiques), toujours classés ensemble (en 0, généralités) dans une bibliothèque ; et puis les ouvrages et revues.

2.2. Livres et revues

A. Les livres

Tout livre publié légalement, ou sa réédition, possède un n° de code, l'ISBN (*International Standard Bibliographic Number*), repérable sur la quatrième de couverture, non loin du code barre. Il est complété aujourd'hui en Europe d'un numéro EAN (*European Article Number*). Titre, auteur, éditeur, collection sont repérables

facilement.

À noter : certaines collections sont devenues plus célèbres que leur éditeur, telle la collection “ Que sais-je ” aux Presses universitaires de France.

L'année de première parution n'est pas toujours facilement repérable : on la trouve fréquemment en dernière page, après la mention “ achevé d'imprimé le ”, ou “ première édition en langue x + date ” ; c'est important, car l'édition que vous avez entre les mains n'est pas forcément la première, donc le contexte a changé, et puis, un auteur peut n'être traduit que bien après la première parution de son ouvrage (cf. Mikhaïl Bakhtine, écrivant dans les années 20 et traduit dans les années 80 !).

Attention ! Ne pas confondre les n° ISBN et/ou EAN avec le copyright, © celui-ci, placé au verso de la couverture du livre indique que l'éditeur a acquis les droits sur cet ouvrage pour un certain nombre d'années, et la date n'a pas d'utilité pour le chercheur. Noter avec précision tout cela vous permet de bien lire, de faire ensuite une bibliographie précise et complète et aussi de retrouver le livre en cas de besoin.

B. Les revues (appelées périodiques en langage de bibliothèque)

À toute revue publiée légalement est affecté un n° ISSN (*International Standard Serials Number*), qui sert à l'identifier à coup sûr et qu'on repère en dernière page, ou dans les dernières pages, ou dans les premières. Ce n'est parfois pas facile à trouver : il est isolé dans l'une de ces zones, mais on peut aussi le trouver dans ce que les imprimeurs appellent “ l'ours ” : un encart regroupant toutes les informations légales sur la revue (directeur de la publication, gérant, adresse, téléphone... et n° ISSN).

Votre premier souci va être de repérer les revues qui vous intéressent pour votre travail, ainsi que leur adresse et éventuellement leur site internet.

→ Par exemple :

sur le site www.fdlm.org, vous trouverez des articles en ligne, les sommaires de numéros récents sur la didactique.

De même sur d'autres sites : <http://asdifle.org>, ou encore sur les sites de chercheurs et d'auteurs, à retrouver avec leur nom, à partir d'un moteur de recherche (google, bing, yahoo, etc.)

Voyez aussi le site <http://revues.org> sur lequel vous aurez accès à un grand nombre de revues ; de même que <http://cairn.fr>

<http://www.persee.org>

Et <http://alsic.univ-stbg.fr/toiltheque>

Et ensuite, comment trouver tel ou tel article à partir d'un fichier ? Si vous connaissez le nom de l'auteur et le titre, vous commencez par là ; sinon, reportez-vous aux tables des matières de la revue (si vous avez identifiée la revue précisément) ou, à défaut, lancez-vous dans une recherche à partir du nom de l'auteur et d'un mot-clé du thème de l'article.

Cas particulier

Parfois il est difficile de distinguer entre livre et revue : ainsi, la revue *Autrement* a l'allure d'un livre, parfois sous ce label et dans le même format, sont publiés des livres. De même, la différence entre une revue et les Actes d'un colloque peut être ténue ; mais les Actes du colloque seront classés au nom de la collectivité organisatrice.

Cela étant dit, la recherche via internet ou les fichiers informatisés peut simplifier ces distinctions. Mais, si les mots-clés et les critères choisis sont insuffisants, il n'y a pas simplification mais inefficacité... et perte de temps + esprit complètement embrouillé.

2.3. Internet : des moteurs de recherche aux sites spécialisés

Vous avez vu dans le fascicule 1/3 qu'il importe de bien savoir ce qu'on cherche et de s'adapter aux outils que sont les moteurs de recherche. Il faut d'abord bien formuler votre demande, qui ne doit pas être trop large (mots-clés trop généraux), qui doit croiser un thème et une question, et traduire ceux-ci en mots-clés ; puis il faut savoir trier les réponses, les interpréter (provenance, contenu, cadre de référence, fiabilité... dans la perspective du travail que vous voulez mener.

Vous pouvez également vous orienter vers des sites spécialisés. Mais là aussi vous devez savoir ce que vous attendez de cette recherche.

1. Pour les textes normatifs (lois, décrets, programmes d'enseignement, concours...) européens et français :

www.legifrance.gouv.fr (et vous avez des liens vers les sites de l'Union européenne) ou, aussi, pour le bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, www.boen.gouv.fr

Pour le Conseil de l'Europe : www.coe.org (vous pourrez y télécharger le Cadre européen commun de référence pour les langues et divers autres documents)

Pour l'organisation internationale de la francophonie : www.francophonie.org

Il y a aussi les sites de chaque ministère : culture.gouv.fr, diplomatie.gouv.fr (Affaires étrangères), sante.gouv.fr (et sante.fr), recherche.gouv.fr

Sans oublier les sites gouvernementaux ou non gouvernementaux consacrés aux pays qui vous intéressent.

2. Pour les textes de pédagogie et de didactique

Aspects théoriques :

Cherchez à partir des noms d'auteurs ;

des thèmes et problèmes posés (mots-clés) ;

et sur les sites des universités françaises et internationales (cf. ci-dessous).

Aspects pratiques :

www.education.fr

www.eduscol.fr

www.inrp.fr ou www.ife.fr (site de l'Institut national de recherche pédagogique, devenu Institut français de l'Éducation)

www.cndp.fr ou www.sceren.fr (site du centre national de documentation pédagogique)

www.bienlire.fr (site associatif et professionnel dédié à la lecture)

www.portaldeslettres.fr (site associatif et professionnel de professeurs de français qu'ils soient FLM, FLE, FLS)

...sans oublier les sites des universités et des académies.

Et, spécialement pour le FLE-FLS :

www.fle.fr

www.edufle.net

www.francofil.net

www.fle.asso.free.fr

www.lepointdufle.net

www.lexique.fle.free.fr

www.cafepedagogique.net

Et le site de l'AUF (association des universités francophones), sur lequel vous pouvez trouver des offres d'emploi, mais aussi toute une bibliothèque numérique, « Savoirs en partage » : www.auf.org

En France, le nom de l'université peut être de deux types, u- ou univ- : www.u-bourgogne.fr ou www.univ-paris3.fr

Le nom des académies contient la ville capitale du département, par exemple : www.ac-dijon.fr, ou www.ac-paris.fr

Vous pouvez aussi aller vous promener (promenade virtuelle ou réelle) dans les CRDP (centres régionaux de documentation pédagogiques), ouverts dans chaque capitale de département et accessibles à partir du site national : www.sceren.fr.

3. Pour la recherche de documents thématiques issus de la presse :

Voir les sites des principaux journaux, accessibles par leur nom tout attaché le plus souvent : www.lemonde.fr, www.liberation.fr, etc.

Voir aussi les sites regroupant plusieurs publications, par exemple :

www.revues-plurielles.org, site dédié aux revues centrées sur l'interculturel et le contact des langues et cultures, tandis que www.revues.org est plus généraliste.

4. Pour la recherche d'ouvrages :

Le site www.electre.com, site professionnel (payant) du Cercle de la Librairie ; ou via le net, le minitel 36.17 ELECTRE (entrée gratuite, consultation payante en fonction de la durée de connexion au 36.17)

Le site de La Documentation française, accessible sur www.ladocfrancaise.fr (ouvrages, revues, dossiers de presse...)

Le site de l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques), accessible sur www.insee.fr

les sites www.chapitre.com (lui est performant dans la recherche multi-critères et offre pas mal de livres d'occasion et d'introuvables), www.amazon.com, www.fnac.com, etc. qui sont des sites de vente en ligne, mais qui peuvent aussi servir à la recherche documentaire quand elle n'est pas trop pointue.

5. Pour la recherche en enseignement du FLE ou FLM :

les sites des professionnels, accessibles par le mot-clé FLE (ou "français langue étrangère ") ou FLM ("français langue maternelle ") ;

les sites des associations dédiées au français ;

les sites des principales revues, comme *Le Français dans le monde*, *Le Français aujourd'hui*, *Études de linguistique appliquée*, *Langue française*, *Repères*, *Pratiques*, *Recherche et Formation* (INRP), *Hommes et migrations*, etc.

Pensez aussi aux associations comme la FIPF, fédération internationale des professeurs de français. www.fipf.org

Voyez également les catalogues des grandes bibliothèques, accessibles désormais par internet.

Et ne négligez pas les ressources locales : on peut trouver des choses tout à fait intéressantes, voire étonnantes, dans une bibliothèque de petite ville ou d'institution modeste. De même dans les bibliothèques d'institutions religieuses.

Le tableau de synthèse ci-dessous vous permettra de mémoriser les principales ressources.

Catalogues de bibliothèques consultables sur internet

France

- Catalogue collectif de France
(tout le système universitaire + bibliothèques municipales déjà adaptées + BN)
<http://www.ccf.bnf.fr>

- Système universitaire de documentation
(catalogues collectifs des BU et grands établissements français + thèses soutenues en France + collection des périodiques)
<http://www.sudoc.abes.fr>

Rappelons que vous pouvez consulter à distance, demander des copies d'articles, en vous connectant

sur le site de la BU de Dijon avec vos coordonnées d'étudiant.

Bibliothèque nationale de France

<http://www.bnf.fr>

son catalogue en ligne :

<http://www.bnf.fr/pages/z/Navigat/frame/catalog.htm>

- Catalogues des articles et monographies du fonds INIST
(Institut de l'information scientifique et technique, regroupant les centres de documentation
du CNRS) : <http://services.inist.fr/public/free/const.htm>

www.persee.fr

www.cairn.info.fr

- Centre d'archivage du CNRS : <http://halshs.ccsd.cnrs.fr>

Et aussi...

www.revues.org

www.liens-socio.org

www.calenda.org

lekti-ecriture.com (revues brèves)

www.alsic.u-strasbg.fr

[alsic = apprentissage des langues et systèmes d'information et communication] ; à cette
adresse, ajoutez /toiltheque pour consulter des documents.

Étranger

- British Library

<http://blpc.bl.uk>

- Library of Congress

<http://catalog.loc.gov>

Gabriel, serveur des bibliothèques nationales d'Europe :

<http://portico.bl.uk/gabriel.en.countries.html>

Ajoutons, pour les sciences humaines spécifiquement :

http://uqac.quebec.ca/zone30/classiques_des_sciences

Voilà pour cette seconde étape dans la recherche et la documentation.

Dans le troisième fascicule, nous préciserons encore tout ce qui a été abordé : aussi
bien les sites que les modes de recherches et les types de supports (thèses, CD, sites),
que les modes d'approche des textes. Et d'ici là, vous aurez eu le temps d'une
promenade réflexive et documentaire afin de vous organiser de façon à la fois créative
et productive.

Dans l'immédiat s'offrent à vous :

- le corrigé du travail auto-correctif n° 1 ;

- un travail auto-correctif, le n° 2, dans lequel vous aurez à repérer des mots-clés et des formulations utiles à une recherche. Ce devoir et ses documents de base sont placés en fin de fascicule. Les indications de correction seront données dans le fascicule 3/3.

Alors, bonnes lectures (pas seulement ce fascicule, bien sûr), et...
... à vos crayons (et ordinateurs) !

Entraînez-vous !

UN TRAVAIL AUTO-CORRECTIF + SON CORRIGÉ

Sujet

D'après les indications portées sur cette page extraite d'internet, dites quelle est selon vous, pour chaque site, la provenance, le contenu prévisible, et quelles précautions il convient de prendre quant à la crédibilité de son contenu.

... et proposition de corrigé

Dans ce devoir, vous aviez l'occasion de réfléchir à vos usages de la documentation, en particulier sur internet. Vous pouviez alors vous demander comment vous faisiez pour sélectionner tel site ou tel autre, en fonction de quels critères, selon quels moyens de compréhension.

Partageons donc nos savoirs : la requête était « savoir se documenter ».

Les réponses apportées par le moteur de recherche sont variées, il y en avait 9 à examiner à partir des premières lignes de leur présentation et de l'adresse + nom du site. Nous allons les traiter l'une après l'autre.

[Recherche avancée](#)

Environ 251 000 résultats (0,26 secondes)

B. Résultats de recherche

1. [Livres : **Savoir se documenter**. Geneviève Lefort - 9782708111509](#)

Découvrez **Savoir se documenter**. 2e édition, le livre de Geneviève Lefort. 9782708111509. La part des connaissances communiquées par l'écrit augmente à ...

www.decitre.fr/.../Savoir-se-documenter.../9782708111509 - En cache - Pages similaires

Ce premier ouvrage ne devait pas vous surprendre puisqu'il fait partie de la bibliographie du cours. Vous constaterez que ce livre en était à sa deuxième édition, il s'agit donc d'un livre qui a eu du succès, car il est utile dans son domaine (ou, et c'est sans doute une autre raison, il y a peu d'ouvrages vraiment solides sur ce sujet). Il est affiché sur un site de vente en ligne, la librairie Decitre. Ce site n'est pas le plus connu, si on le compare à Amazon, Alapage ou Chapitre ; mais s'il est sorti en haut de la page, c'est sans doute que l'ouvrage demandé était bien placé, parce que la librairie Decitre ne vend pas en même temps des jeux vidéo, du multimédia, des films, des disques, des produits dérivés...

2. [Savoir se documenter | Bulletin des Bibliothèques de France](#)

de A Kupiec - 1990

Lefort, Geneviève, « **Savoir se documenter** », BBF, 1990, n° 6, p. 416-418 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 06 août 2010 ...

bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-06-0416-007 - En cache

Le deuxième résultat de recherche était également consacré à l'ouvrage de G. Lefort, et cela sans surprise puisque nous sommes en présence du site de l'ENSSIB, école normale supérieure des bibliothèques, site à visiter sans restriction. Il faut retenir ici qu'un site de vente arrive avant un site d'information – et ne pas l'oublier.

3. [Comment se documenter ?](#)

11 juil. 2008 ... Elle **se** déroule en deux ou trois journées et son programme comprend quatre modules, à **savoir** : la typologie de documents, le catalogue(OPAC) ...

www.cedesurk.refer.org/index.php?... - En cache - Pages similaires

Visiblement, nous avons affaire ici à un site qui présente des formations, et ce site est institutionnel comme l'indique l'adresse en .org

Qui peut avoir besoin de formations en documentation, pour mieux savoir se documenter ? Des professionnels et des étudiants. Mais ce n'est pas un site d'université, car il se terminerait avec l'indication du pays, .fr (France), .es (Espagne), etc. En fait, il s'agit d'un site du campus numérique francophone, installé dans les pays du sud sous l'impulsion de l'AUF, association des universités francophones. On conçoit aisément qu'un campus numérique ait un fort besoin du savoir se documenter, puisque c'est la base de l'enseignement et de l'apprentissage à distance.

4. [Savoir se documenter](#)

Résumé de Sciences sociales intitulé : **Savoir se documenter**.

www.zetud.net/15905-savoir-se-documenter.html - [En cache](#)

Ici, il ne s'agit pas du tout d'un site officiel, mais d'un site qui vend et achète des travaux étudiants (bons, espérons-le), à l'usage de ceux qui ne veulent pas les faire eux-mêmes. Tout se vend... même le savoir se documenter. La question est : est-ce que ça vaut la peine d'acheter ce travail intitulé « savoir se documenter » ? Parce qu'un livre, on peut le feuilleter avant d'acheter, mais là, on achète d'abord, on déchanté ensuite... Il y a de tout sur l'internet !

5. [Histoire de lire - Module 2 séquence 1 savoir se documenter](#)

Module 2 séquence 1 **savoir se documenter**. Objectifs ; **savoir se documenter** et chercher la bonne information. Constitution des groupes binômes. A. Savoir ...

www2b.ac-lille.fr/weblettrres/productions/lire/module.htm - [En cache](#)

Ce site est un site éducatif, comme l'indique l'adresse en forme de *ac-nom de ville* (attention : une ville qui est le siège d'un Rectorat d'académie, sinon, attention aux contrefaçons), c'est celui de l'académie de Lille ; après le slash, la rubrique indiquée est « weblettrres », nous sommes donc en présence de la rubrique des littéraires, et plus précisément des « productions » mises en ligne par les animateurs de cette rubrique. La production sur laquelle nous sommes parvenus paraît être un déroulé de formation en « savoir se documenter », puisque nous en sommes au « module 2, séquence 1 » proposant un travail en binômes, donc en présentiel. On imagine que le public est un public d'élèves. Ainsi, bien « savoir se documenter et chercher la bonne information », cela doit commencer le plus tôt possible. Il n'est pas sûr, cela dit, que ce site vous soit directement utile.

6. [EDU'bases documentation - Savoir s'informer et se documenter](#)

Titre, **Savoir s'informer et se documenter**. Lien vers le scénario pédagogique, http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/sequences_fiche18.html ...

www.educnet.education.fr › [Documentation](#) › [ÉDU'Bases](#) - [En cache](#)

Là encore, vous retrouvez un site d'académie, l'académie de Besançon, mais le segment situé avant l'adresse vous précise qu'il s'agit vraisemblablement d'un produit éducatif appelé « mission TICE », et que, là encore, il s'agit de proposer des formations à l'information et documentation pour des élèves du secondaire. Remarquons que là encore, information et documentation sont liées, alors que la requête d'origine portait

uniquement sur « savoir se documenter ». On peut donc se demander quelle est la différence entre « information » et « documentation » : la documentation concerne un sujet précis, elle se fait de façon systématique en vue d'un but ; l'information est collectée et mise en forme par des professionnels (en principe) qui nous la livrent chaque jour, sur la base d'un flux continu de nouvelles reçues par les agences de presse. L'information est liée au présent, la documentation peut avoir un recul et un empan plus vastes.

7. [Sécurité et santé au travail : INRS](#)

... la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Documentation et publications sur l'hygiène et la sécurité de l'homme au travail.

www.inrs.fr/ - [En cache](#) - [Pages similaires](#)

Le site évoqué dans cette référence est un site de recherche sur la santé, et la page précise citée concerne la santé au travail. Pourquoi une telle page est sortie sur la requête « savoir se documenter », on peut se le demander ; sans doute à partir des mots-clés qui apparaissent en gras : d'abord sont apparues les références contenant la requête exacte, « savoir se documenter », puis celles contenant la requête déstructurée en mots, et enfin celles contenant des mots apparentés, comme ici, « documentation ». Tout cela dépend des mots-clés entrés sur la barre de recherche, et aussi des mots-clés cachés liés à chaque article publié. La question à se poser est : trouverai-je sur ce site ou non des méthodes pour bien se documenter ; et pour le savoir, un clic suffit.

Bien entendu, vous ne pouvez attendre de ce site que des méthodes puisque le champ de travail concerné n'est pas la vôtre. Donc, s'il n'y a aucun apport de méthode, inutile de s'attarder sur ce site.

8. [Où et comment se documenter sur GNU/Linux ?](#)

22 août 2008 ... Ensuite, il faut **savoir** que GNU / Linux possède la console, de **se documenter** sur le site web en question pour **connaître** le serveur et ...

www.siteduzero.com/tutoriel-3-33463-ou-et-comment-se-documenter-sur-gnu-linux.html - [En cache](#) - [Pages similaires](#)

Cette adresse nous mène directement à un site consacré à des tutoriels de toutes sortes, mais plus spécifiquement liés à l'informatique, comme nous l'indique la mention « Linux », et le titre de l'article, « comment se documenter sur gnu-Linux ». On voit ainsi que le web développe ses propres outils communautaires et/ou marchands. Ce n'est sans doute pas directement ce que vous recherchez, mais l'initiative est intéressante.

9. [Apprendre, se documenter — Site Web de l'ONL](#)

20 sept. 2005 ... **Se documenter** oblige à **savoir** organiser les informations recueillies ; c'est donc, à partir des données prélevées, se représenter les mondes ...

onl.inrp.fr/ONL/.../apprendre%20se%20documenter - [En cache](#) - [Pages similaires](#)

Ce site est celui de l'ONL, Observatoire national de la lecture, il est hébergé sur le site de l'INRP, Institut national de Recherche pédagogique. L'observatoire national de la lecture est composé de spécialistes qui réfléchissent et publient leurs travaux sur la lecture, en particulier pour l'école et le lycée. On voit ainsi que la préoccupation de « savoir se documenter » touche aussi cette institution, tout comme elle avait atteint le site académique cité plus haut (en 5), et que « le français » ou « les lettres » en tant que matières académiques ne sont plus seulement constitués des textes, mais aussi des méthodes de travail.

Pour conclure, ce parcours de recherche sur la toile nous a permis de faire connaissance avec quelques sites, dont les uns sont plus intéressants que les autres pour notre propos. Aucun n'y est cependant totalement étranger.

On voit ainsi que les méthodes sont des savoirs procéduraux susceptibles d'être transférés d'un domaine à un autre.

CORRIGÉ DU TRAVAIL AUTO-CORRECTIF n° 1

D'après les indications portées sur ces deux pages extraites d'internet (consultée le 19 septembre 2012), dites quelle est, selon vous, pour chaque site, la provenance, le contenu prévisible, et quelles précautions il convient de prendre quant à la crédibilité de son contenu. La requête était :

« *Faire un mémoire de recherche en sciences humaines* »

PROPOSITION DE CORRIGÉ

« *Faire un mémoire de recherche en sciences humaines* », telle était la requête déposée sur la Toile via un moteur de recherche. Examinons donc le contenu de ce qui nous a été offert en premières pages.

- [Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la ... - Page 51](#)
[- Résultats Google Recherche de Livres](#)

books.google.fr/books?isbn=2296032761

[Pierre N'Da](#) - 2007

Informations, normes et recommandations **universitaires**, techniques et pratiques
... Dans les Facultés ou UFR de Lettres, Arts et **Sciences humaines**, le **mémoire**
de ... suffisamment d'informations et de données pour **rédiger** correctement leurs ...

Sans surprise, on voit venir en haut de page une adresse books.google, et on en déduit que le moteur de recherche sollicité est google. Cela nous aide à avoir une attitude critique : arrive en haut ce qui appartient à l'entreprise ou lui est lié. Nous avons donc à faire ici avec un (ou : nous avons donc affaire ici à un) livre numérisé par google, dont celui-ci nous présente des extraits. Nous ne connaissons pas l'auteur, essayons de deviner qui il est, et quel est son propos : sans doute s'agit-il d'un fascicule de conseil sur les « normes et recommandations universitaires » mais aussi « techniques et pratiques » et ces derniers adjectifs semblent nous éloigner d'un auteur qui serait professeur en université. Est-ce vrai, faux ? En tout cas, les stéréotypes sont là. Mais pourtant, vérifiez si vous voulez, c'est bien un enseignant, ce Pierre N'Da ! Et d'ailleurs vous pouvez aller feuilleter son livre si vous voulez.

- [Aide pédagogique](#)

entraide-universitaire.fr/index.php?option=com...id...

Comment préparer et **rédiger un Mémoire** en **sciences sociales** (L3 ou M1), PDF ... se **faire** selon les canons de la méthode scientifique : un **mémoire de recherche** ... Consultez la liste des **mémoires** de M2 de la Bibliothèque **universitaire**, les ...

Le site qui est soumis à notre sagacité semble être un site d'université (en fait, c'est le site français d'une association mondiale d'aide aux étudiants) ; oui, mais laquelle ? Impossible de le savoir, car l'extrait d'adresse n'est pas suffisamment explicite. Concentrons-nous donc sur le contenu qui suit cet extrait d'adresse : la question est posée « Comment préparer un mémoire... » et le début de réponse est « consultez la liste des mémoires de M2 » ; mais nous ne savons pas si ces mémoires ont été évalués puis sélectionnés pour leur qualité, donc nous risquons d'avoir des titres

intéressants, puis des contenus qui le sont moins, et en particulier nous entraîneront sur de mauvais chemins. Attention, donc ! Si vous vous reportez au site de l'association Entraide universitaire, vous verrez qu'il y a un onglet « aide pédagogique » d'où ce fragment de document est extrait. Comment savoir alors si ce document est fiable ? Regardez si les conseils s'adressent à quelqu'un comme vous, ou sont trop généraux ; regardez s'ils concernent la démarche de recherche, ou la démarche d'écriture du mémoire, car ce sont deux phases différentes ; en bref, évaluez l'apport pour vous. Ce n'est pas parce qu'un texte est sur le net qu'il est bon, et utile pour vous. Ne pas l'oublier !

- [Hypothèses](#)

www.bib.umontreal.ca/.../sciences_humaines/.../prendrehypotheses.ht...

établir une problématique; déterminer des hypothèses ... L'art de la thèse : comment préparer et **rédiger** une thèse, un **mémoire** ou tout autre travail **universitaire**. Éd. rév., mise à ...
Methodologie des **sciences humaines** : la **recherche** en action.

Ce texte vient très visiblement d'une université, celle de la bibliothèque de de l'université de Montréal, comme le montre son adresse. Les mots en gras indiquent qu'il est question de l'ensemble du processus de recherche en sciences humaines. Cela devrait vous intéresser. Un seul bémol : attention, les règles de présentation du mémoire peuvent différer. Mais on rappellera qu'il y a déjà unification sur les règles de présentation des bibliographies.

- [UFR Sciences Humaines \(UFR SH\) - Mémoires de Master](#)

sh.upmf-grenoble.fr/.../memoires.../memoires-de-master-29863.htm

Les **mémoires** du Master « **Sciences humaines** et sociales » soutenus au sein de ... La base DUMAS (Dépôt **Universitaire** de **Mémoires** Après Soutenance) est une ... des structures d'enseignement supérieur et de **recherche** en constituant peu à ... consulter le module B4 : **réaliser** des documents destinés à être imprimés ...

- [PDF]

Ce texte est extrait d'un document informatif paru sur le site de l'université Pierre Mendès-France (upmf), section de sciences humaines (sh) et concerne les mémoires de master. Comme le document n° 2 ci-dessus, il paraît être plus informatif sur la consultation et le dépôt des mémoires, que pédagogique sur le « comment faire un bon mémoire de master ? ». Là encore, dans une base de données des mémoires de

master, on n'est pas sûrs que seuls les excellents travaux sont présentés, et on risque de s'arrêter sur des travaux moyens ou pas très bons en les prenant comme modèles.

[La rédaction d'un mémoire de recherche en sciences humaines et ...](#)

web.univ-pau.fr/RECHERCHE/CIEH/.../memoire_CIEH2.pdf

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - [Afficher](#)

Certificat international d'écologie humaine – DU (UPPA). 1. La rédaction d'un **mémoire de recherche** en sciences humaines et sociales par. Jean-Yves Puyo1 ...

- [PDF]

Là encore, vous avez en face de vous le site d'une université, celle de Pau : plus précisément, l'onglet d'où est extrait ce document concerne un diplôme d'université (DU) le Certificat international d'écologie humaine. Et vous voyez qu'il est centré plutôt sur la rédaction du mémoire que sur la démarche de recherche.

[GUIDE DE RÉDACTION D'UN MÉMOIRE EN SCIENCES HUMAINES](#)

tecfa.unige.ch/tecfa/maltd/memoire/Besnard-guide.pdf

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - [Afficher](#)

Universitaire ou Mastère Spécialisé. Les thèses de ... **recherche** partenariale avec l'industrie, de l'enseignement et de l'encadrement d'étudiants. (Mastère **Faites** des copies régulières de tous les fichiers relatifs à votre **mémoire**. Il n'y a pas ...

- [PDF]

Après les universités françaises et canadiennes, voici une université suisse, celle de Genève (unige) pour des conseils de travail tout au long de l'année, cela dans le cadre d'un diplôme lié à la technique voire à la fabrication (tecfa). Là encore, nous devons retrouver des conseils de travail durant l'élaboration du master (« faites des copies régulières de tous les fichiers relatifs à votre mémoire »...), conseils qui ne sont pas du tout inutiles, mais ne recouvrent guère notre domaine.

[Master - UFR Lettres, langues et sciences humaines, Université ...](#)

www.lettres.univ-bpclermont.fr/.../pdf_presentation_travail_universit...

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - [Afficher](#)

U.F.R. LETTRES LANGUES ET SCIENCES. HUMAINES. Aide à la présentation du travail de **recherche universitaire** : le **mémoire** de « Master ». Ce document a ...

Et voici à présent l'université Blaise Pascal (bp) de Clermont-Ferrand. Nous nous trouvons en Lettres et Sciences humaines et le document proposé est une « aide à la présentation » du travail de recherche, donc, nous nous situons plutôt dans la dernière phase, celle de l'écriture et de la mise au net.

- [Méthodologie de la recherche - broché - Fnac.com - Mathieu ...](#)

livre.fnac.com > [Concours et Prépas](#) > [Méthodologie concours](#)

Scolaire / **Universitaire** (broché). ... **Rédiger un mémoire** professionnel, de master ou une thèse - Daniel Fondanèche ... Méthodologie et guide pratique du **mémoire de recherche** et de la thèse de doctorat en lettres, arts, **sciences humaines** et ...

Après les universités, voici les livres, sur le site web de la FNAC. Utile ? Oui, pour voir ce qui existe (encore que sur ces domaines, la FNAC ne soit pas toujours la meilleure), mais vous ne trouverez aucun contenu gratuit. Ici, tout est marchand ! Vous voyez donc bien clairement que le moteur de recherche a développé un algorithme qui fait venir les résultats dans un ordre qui lui est favorable : d'abord books.google en haut de page, puis des universités, et seulement ensuite des librairies.

- [Méthodologie et guide pratique du mémoire - Decitre](#)

www.decitre.fr > ... > [Bien-être & vie pratique](#) > [Développement personnel](#)

19,95 € - En stock

Découvrez Méthodologie et guide pratique du **mémoire de recherche** et de la thèse de doctorat en Lettres, Arts, **Sciences humaines** et Sociales - Informations, ...

Encore une librairie sur le web, celle-ci affiche ses prix plus vite que la FNAC. Il est amusant de constater que le guide du mémoire de recherche se trouve dans « Bien-être & Vie pratique ». Vous voyez, il n'y a pas de quoi stresser ! En plus, « Bien-être & vie pratique » est relié à un sous-onglet « développement personnel », pour vous donner totalement confiance. Cela dit, c'est vrai que l'élaboration et la rédaction d'un mémoire est une expérience qui fait mûrir, grandir, et découvrir des choses sur soi.... Alors, lancez-vous avec confiance dans l'aventure.

- [Thèses et mémoires | BU P8 - Bibliothèque universitaire de Paris 8 ...](#)

www.bu.univ-paris8.fr/theses-memoires

Si vous êtes étudiant dans une autre université, ces thèses peuvent **faire** l'objet ... 1986, les thèses d'autres **universités** en lettres, droit, **sciences humaines**. ... Dans le catalogue, cliquez sur **Recherche** avancée ; limitez la **recherche** au type de ...

Cette adresse est celle de la bibliothèque universitaire de l'université Paris-VIII. Le document est une information générale sur les thèses et mémoires dans les différentes disciplines, et se situe plus du côté du dépôt ou de la consultation de ces documents que du mode d'emploi pour en élaborer un. C'est donc un outil de documentation utile,

mais pas une aide au travail de recherche et à la rédaction d'un mémoire. C'est bien clair.

Ainsi, sur l'ensemble des adresses présentées, vous voyez mieux lesquelles vous pouvez consulter et pour quel but. C'est cela, apprendre à sélectionner des documents.

TRAVAIL AUTO-CORRECTIF n° 2

(Corrigé : donné dans le fascicule 3/3)

Sujet

Savez-vous effectuer les bons repérages dans un article long ?

Essayez !

Vous trouverez au lien suivant un article d'Harriet Jisa, extrait de la revue *Terrain*, mars 2003, intitulé « Enfant et langage : ce que l'enfant nous apprend sur l'homme » :

<http://terrain.revues.org/1562>

Lisez-le en essayant de...

- 1) déceler les arrière-plans de ce numéro et de la revue.
- 2) Repérer quel(s) article(s) vous auriez envie de lire et pourquoi.

Précisons que la revue *Terrain* est en accès libre (maintenant vous avez l'adresse de son site) et que vous y trouverez maintes choses intéressantes pour vous !